Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

OGM – La chercheuse Barbara van Dyck licenciée pour avoir soutenu l'action contre des pommes de terre transgéniques

Par Christophe NOISETTE

Publié le 15/09/2011, modifié le 09/03/2026

Suite à son soutien à un arrachage de pommes de terre transgéniques, la chercheuse belge Barbara Van Dyck, de l'Université catholique de Louvain, sera finalement licenciée.

Interrogée par *Inf'OGM*, Barbara Van Dyck nous précise qu'elle a porté plainte au tribunal du Travail contre l'Université catholique de Louvain pour *"licenciement injuste"*. Le procès commencera le 22 septembre 2011. Par ailleurs, une manifestation est prévue le jour de la rentrée académique de l'Université catholique de Louvain, le 26 septembre 2011.

Retour sur les faits : suite à la destruction par des militants belges et français d'un essai en champ de pommes de terre transgéniques [1], Barbara Van Dyck avait publiquement soutenu cet arrachage, estimant que le projet qui liait l'Université à l'entreprise BASF n'était pas une voie pertinente pour la mise en place d'une agriculture réellement durable. Aussitôt, le recteur de l'Université, Mark Waer, avait fait savoir que cette déclaration était considérée comme une faute grave et, à ce titre, avait engagé une procédure de licenciement. Une forte mobilisation, dans le secteur universitaire et associatif, était alors mise en place pour soutenir la chercheuse et dénoncer les pratiques de l'Université. Le recteur avait alors, par voie de presse [2], laissé entendre qu'une réintégration restait possible. Une action dite *« la procession des toges en colère »* était prévue pour le 28 juin 2011 : une délégation de professeurs, de chercheurs et de sympathisants devait remettre la pétition au recteur, mais, comme le souligne le communiqué de presse du comité de soutien, *« pour donner une chance aux négociations, l'action a (…) été reportée »*. Du fait de ce qu'ils considèrent comme un acharnement de la direction de l'Université, la manifestation a donc été de nouveau programmée, le jour de la rentrée académique.
Le communiqué de presse du comité de soutien à Barbara Van Dyck souligne que : [3], *« La controverse autour de cette sanction et les arguments utilisés montrent que cette affaire dépasse le cas individuel. L'affaire a mis en lumière une insatisfaction préexistante à propos des liens grandissants entre la recherche universitaire et les intérêts industriels, ainsi qu'à l'égard des logiques marchandes qui s'immiscent à l'université, de la valorisation de la concurrence exacerbée et de la privatisation des moyens et des produits de la recherche »*.

[1] Christophe NOISETTE, « BELGIQUE - Un essai de pommes de terre OGM partiellement détruit », *Inf'OGM*, 30 mai 2011

[2] de Standaard, 25 juin 2011 (article en flamand et payant)

[3] http://threerottenpotatoes.wordpress.com

Adresse de cet article : https://infogm.org/ogm-la-chercheuse-barbara-van-dyck-licenciee-pour-avoir-soutenu-laction-contre-des-pommes-de-terre-transgeniques/